



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 23 U2013

date de dépôt : 8 Août 2023

demandeur : Mr BOERWINKEL Bart

pour : création d'une pièce de 12.2m²

sur terrasse couverte existante

adresse terrain : 140 Route du Bouye,

Boudailles

à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : E74

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron

Affaire suivie par :

Nathalie PEROU

05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mr BOERWINKEL Bart enregistrée sous le numéro **DP 012 210 23 U2013** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 19 Septembre 2023**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 19 Septembre 2023

Le maire,
Christophe DEGA

